

Cours 250 & 281 – Les Mosses

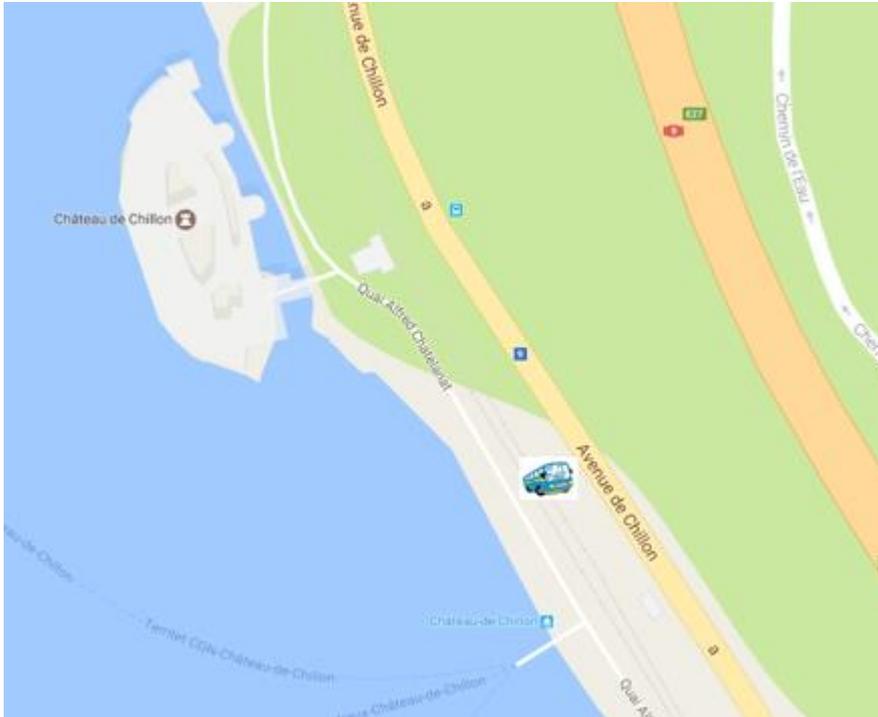
Répondeur qui confirme l'activité : **021 962 79 95**

Dates	11, 18, 25 janvier, 1 et 8 février (réserve : 1 et 8 mars)				
Renvoi	Le no 021 962 79 95 annoncera un éventuel renvoi, dès 12 h, le vendredi qui précède l'activité.				
Lieux et horaires		<i>Rendez-vous</i>	<i>Départ</i>	<i>Retour</i>	
	Car 1	Chailly P+R	7h40	7h55	15h55
		Château de Chillon	8h05	8h10	15h40
	Car 2	Clarens (Vinet Nord)	7h40	7h55	15h45
		Montreux Grand'Rue 73	7h55	8h10	15h55
Sur place aux Mosses		9h00		14h30	
Dossard	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez prendre note du numéro de dossard disponible sur l'email de confirmation et le transmettre au responsable à la gare 				
Absence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En cas d'absence, merci d'envoyer un SMS au responsable du cours M. Claessens 079 748 94 16 avec le nom, prénom de l'enfant et son numéro de dossard au plus tard le matin de l'activité avant 7h00. 				
Vêtements- Equipement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Souliers de ski aux pieds (à mettre à température ambiante le vendredi soir) ▪ Veste et pantalon de ski ▪ Casque (si possible avec un tour de cou) ▪ Gants ou moufles de ski ▪ Masque de ski (grosses lunettes) ▪ Crème solaire (protection adaptée pour la neige) 				

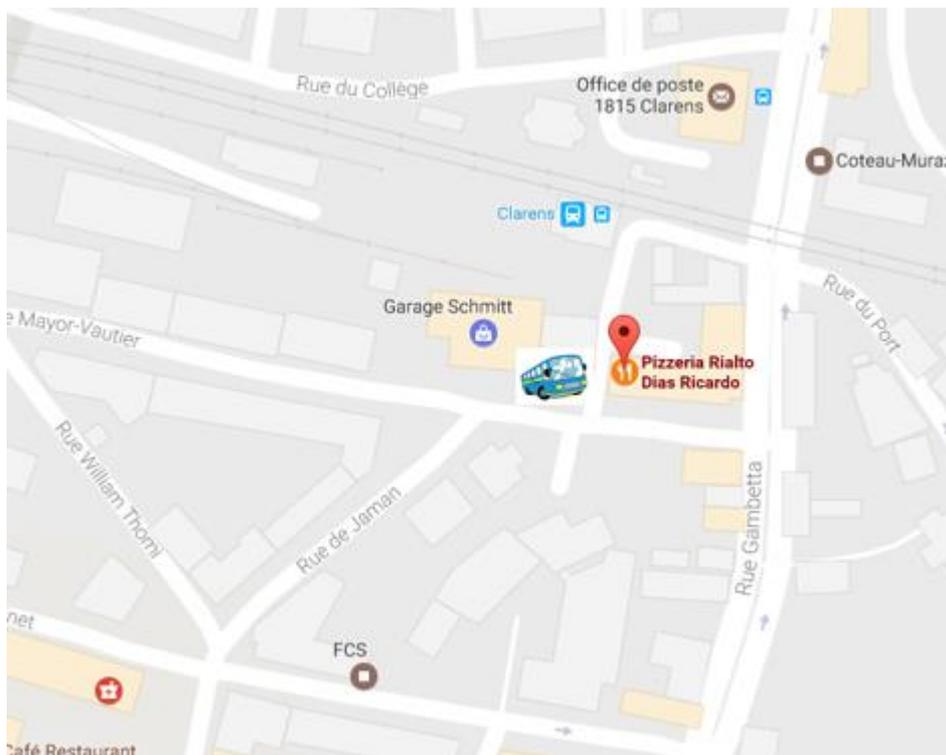
<p>Matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les deux skis et bâtons doivent être identifiés clairement (étiquettes de prénom). L'enfant doit pouvoir reconnaître son matériel. ▪ Une grande attache pour fixer skis et bâtons est vivement recommandée. ▪ Pour les enfants qui n'ont jamais skié, veuillez ne PAS PRENDRE les bâtons à la première session.  <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enfants qui possèdent un Magic Pass doivent impérativement le prendre le jour de l'activité. 
<p>Pique-nique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obligatoire ▪ Prendre une boisson chaude, le tout dans un sac à dos portant le nom, l'adresse et le no de dossard. ▪ Prévoir aussi un snack pour la fin du cours.
<p>Assurance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurance personnelle de l'enfant
<p>Encadrement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moniteurs du SSF Montreux
<p>Carnet de progression</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A remettre à son moniteur le premier samedi
<p>Attente des moniteurs</p>	<p>Respect des camarades et des consignes données. Le règlement du SSF hiver sera appliqué. Le règlement est disponible sur https://ssfmontreux.ch/hiver/reglement/</p>

POINTS DE RENDEZ-VOUS

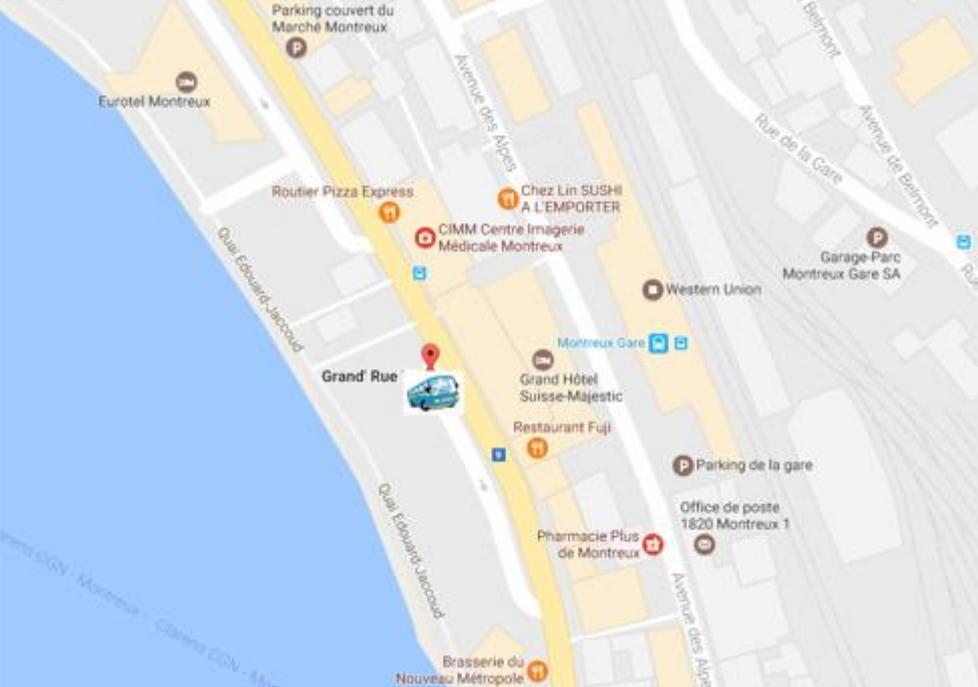
Château de Chillon



Clarens – Vinet Nord



Montreux Grand' Rue 73



Chailly P+R

